HONORAIRES TRANSACTION

Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur.
Minimum de 5000 €

Prix de vente	Honoraires
Terrains et immobilier commercial	10%
0 à 1.000.000€	6%
au delà 1.000.000€	5%

HONORAIRES LOCATION SAISONNIÈRE

25%

Sur sommes encaissées
(Hors frais de plate-forme, ménage et taxe de séjour)

La société CABINET HESTIA, SAS au capital de 2 500 euros immatriculée au RCS de Nice sous le numéro 101 055 085, représentée par sa Présidente la SARL JACOMINO IMMOBILIER, elle-même représentée par Monsieur Joris JACOMINO, titulaire de la carte professionnelle numéro CPI06052026000000110 délivrée par la CCI Nice Côte d'Azur, permettant l'exercice de Transaction sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds et Gestion immobilière. Garantie financière SO.CA.F.

SIRET: 101 055 085 00019 / **CODE APE:** 6831Z / **RCS:** 101 055 085 NICE / **N°TVA:** FR12101055085 /

HONORAIRES
GESTION LOCATIVE

8% TTC

Par lot

(Sur les loyers et charges encaissés)

HONORAIRES
LOCATION

Mise en location d'un logement nu ou meublé – Nice, zone tendue

Prestations	Locataire	Bailleur
Visite, dossier, rédaction du bail	10,09 € TTC / m²	10,09 € TTC / m²
État des lieux d'entrée	3,03 € TTC / m²	3,03 € TTC / m²

(Plafonds légaux 2026 en zone tendue, révisés chaque année selon l'IRL)